

Les associations dASA, La Brèche, AFOCG43 et Accueil Paysan Auvergne s'associent pour proposer un cycle de formations autour de l'installation et de la diversification en milieu rural. Ces formations d'un à trois jours se déroulent pendant 3 mois, ce format vous laisse du temps pour travailler personnellement votre projet.

Toutes les formations ont lieu à Brioude - 43

FINANCEMENT DU CYCLE

Si vous êtes agriculteur ou porteur de projet en installation agricole, nous sollicitons le fond de formation VIVEA. Les agriculteurs doivent être à jour de leurs cotisations MSA et les personnes en projet d'installation agricole doivent nous remettre une attestation de démarche d'installation obtenue auprès du Point Accueil Installation Transmission (PAIT) de la Chambre d'Agriculture de votre département (datée entre le 1/1/2018 et la veille du jour de la formation).

Si vous êtes actif ou demandeur d'emploi, nos associations sont enregistrées comme organismes de formation. A ce titre, les formations peuvent être prises en charge par votre fond de formation professionnel. Contactez votre OPCA (pour les salariés), votre FAF (pour les travailleurs non salariés) ou le pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi).

Si vous vous trouvez dans une autre situation, merci de nous contacter.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

04 71 74 97 81 / contact@associationdasa.fr

ORGANISATION



Associations membres du Celavar Auvergne

AVEC L'APPUI DE



CYCLE DE FORMATIONS

MÛRIR SON PROJET

**S'INSTALLER OU DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ EN
MILIEU RURAL**

**HIVER-PRINTEMPS 2018
BRIOUDE - 43**



PROGRAMME DES FORMATIONS

- Pour être acteur et porteur de son projet d'installation et ou de développement de son entreprise
- Pour être capable de définir sa stratégie et de situer son projet dans le contexte rural ou agricole.

EXPLORER SON PROJET

Mesurez la signification pour vous de porter un projet. Identifiez vos motivations dans votre parcours, travaillez sur l'équilibre entre votre projet de vie et votre projet professionnel. Définissez les différentes activités et composantes de votre projet.

6, 7, 8 février

CHOISIR SES STATUTS

Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux, ainsi que leurs corrélations pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité. (Intervenant : Josiane Betton)

26 et 27 février

RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ

Réfléchissez à la dimension commerciale de votre projet, trouvez les outils adaptés pour étudier votre marché, trouvez vos clients et positionnez vos produits.

15 mars, et 1 jour du 6 mars au 15 avril à distance (FOAD)

ACCÉDER AU FONCIER

Comprenez les clés d'accession au foncier et appréhendez les règles d'urbanisme applicables à votre projet (permis de construire, autorisations, PLU...)

29 mars

DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL OU DE VENTE DIRECTE

Étudiez la diversification de votre entreprise par des activités d'accueil ou la création d'une activité de tourisme. Appréhendez l'ensemble des activités possibles d'accueil en milieu rural, la réglementation en vigueur, les interlocuteurs et les labels existants.

5 avril

CHIFFRER SON PROJET

Acquérez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel. Commencez à chiffrer votre propre projet et à en étudier la faisabilité économique.

17 et 26 avril

COMMUNIQUER SUR VOTRE ACTIVITÉ

Identifiez les outils et moyens de communication adaptés à votre projet, et définissez votre cahier des charges pour les mettre en œuvre. Planifiez la diffusion de ces outils de communication.

3 mai

FINANCER SON PROJET

Repérez les interlocuteurs clés pour votre installation et les réseaux d'appui. Identifiez les dispositifs d'accompagnement et de financement pour votre projet.

4 mai

ELABORER SON PLAN D'ACTION

Organisez la mise en œuvre concrète de votre projet dans le temps et outillez-vous pour faire le point régulièrement sur son avancement. En fonction des besoins du groupe, d'autres journées collectives pourront être rajoutées au cycle.

17 mai, et 1 jour du 7 au 31 mai à distance (FOAD)

Nouveau !

Plusieurs modules comprennent une partie de formation à distance (FOAD), que chaque stagiaire devra suivre depuis chez lui sur notre plate-forme de formation en ligne.

Des moments de Travaux Dirigés entre les modules sont proposés les 6 avril et 31 mai, à Brioude, aux stagiaires souhaitant faire avancer leur projet.